

2003 04 13. 0035 a. n

13 avril, journée nationale de la mémoire  
PLUS JAMAIS CA

**CONTEXTE**

Chacun de nous souffre dans son coeur, parfois aussi  
dans son corps

Des effets qu'a eu la guerre sur sa vie quotidienne.

L'Etat nous rappelle régulièrement ses horreurs,

En général pour justifier son impuissance à résoudre les  
problèmes d'aujourd'hui.

En tout cas, la question du rapport à la guerre

Qui a eu lieu au Liban à partir de 1975

Reste posée pour chacun de nous,

Comme individu dans son rapport avec lui-même, avec  
ses enfants ou son pays.

Faut-il se comporter avec la guerre comme si elle n'avait  
pas eu lieu?

Est-il utile pour nos enfants et pour notre pays de se  
contenter de l'ignorer?

Les peuples civilisés ne pratiquent pas l'oubli

Mais se réconcilient avec leur passé et en tirent des  
leçons.

## CAMPAGNE

A l'initiative du Comité des parents des enlevés et des disparus au Liban,

Avec le soutien de la campagne "le droit de savoir"

Et de toutes les associations solidaires et de tous les citoyens concernés,

Ainsi que pour l'approfondissement de la conscience non-confessionnelle dans notre mémoire sociétale,

## PLUS JAMAIS CA

Pour

1- Proclamer le 13 avril, journée nationale de la mémoire

Une journée pour extirper la violence et le fanatisme de notre société,

Une journée pour tirer les leçons et les répéter à nos enfants,

Pour qu'ils évitent nos erreurs et qu'ils sachent en parler à leurs enfants

2- Edifier un mémorial pour toutes les victimes de la guerre

Un lieu pour se rappeler de toutes les victimes et dénoncer tous ses crimes,

Un lieu pour tous sans discrimination et qui inspire le recueillement

Un lieu que nous visiterions avec nos enfants pour nous réconcilier avec notre passé et produire une mémoire commune pour la paix.

## **BACKGROUND**

La guerre a fait faire un bon en arrière au pays, nous continuons de subir ses effets ravageurs, mais elle est quand même derrière nous.

Pas pour tous: les parents des disparus et des enlevés continuent d'attendre que le sort de leurs bien-aimés soit déterminé.

L'Etat est responsable pour déterminer le sort des enlevés et des disparus parce que ce sont ses enfants. Sinon, qui pourrait le faire?

Tel est le fond des revendications du Comité des parents des disparus et enlevés au Liban.

Fondé en 1982, ce Comité qui regroupe des femmes (et des hommes) appartenant à toutes les communautés libanaises et à tous les résidents au Liban (Palestiniens, Occidentaux etc....), oeuvre depuis plus de 20 ans et sans interruption pour faire aboutir ses revendications (voir plus bas).

## **AUX AMIS**

**La campagne vous serait reconnaissante d'envoyer des e-mails a la présidence de la république, a la présidence du Conseil des ministres, a la présidence de la chambre des députés:**

**Au nom de l'association.....**

**Nous nous adressons a vous pour vous demander de satisfaire aux revendications du Comité des parents des personnes enlevées et disparues au Liban**

- 1-déterminer officiellement le sort des personnes disparues de la guerre du Liban depuis 1975 (et d'oeuvrer pour récupérer les dépouilles si elles sont mortes et leur lieu de détention si elles sont vivantes
- 2-indemniser moralement et matériellement les familles des victimes
- 3-décréter le 13 avril, journée nationale de la mémoire, et construire un memorial pour toutes les victimes de la guerre.